**Ce texte constitue seulement un outil de documentation et n'a aucun effet juridique. Les institutions de l'Union déclinent toute responsabilité quant à son contenu. Les versions faisant foi des actes concernés, y compris leurs préambules, sont celles qui ont été publiées au Journal officiel de l'Union européenne et sont disponibles sur EUR-Lex. Ces textes officiels peuvent être consultés directement en cliquant sur les liens qui figurent dans ce document**

►B ►M2 **DÉCISION DE LA COMMISSION**

**du 25 janvier 2012**

**relative à la spécification technique d'interopérabilité concernant les sous-systèmes contrôle-commande et signalisation ◄**

*[notifiée sous le numéro C(2012) 172]*

**(Texte présentant de l'intérêt pour l'EEE)**

(2012/88/UE)

(JO L 51 du 23.2.2012, p. 1)

abrogée par:

| | Journal officiel | | |
|---|---|---|---|
| | n° | page | date |
| Règlement (UE) 2016/919 de la Commission du 27 mai 2016 | L 158 | 1 | 15.6.2016 |

La dernière version consolidée avant abrogation est disponible sous le lien suivant:
http://data.europa.eu/eli/dec/2012/88(1)/2017-01-26/fra